

Le PFBC fête ses 20 ans

19^{ème} Réunion des Parties du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo

Compte-rendu 10^{ème} Conseil directeur du PFBC

07 juillet 2022

Libreville, Gabon

Libreville (République Gabonaise) – 7 juillet 2022 - S'est tenue la 10^e Réunion du Conseil Directeur du PFBC. Elle a été présidée par l'Honorable Dr Christian Ruck, Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC, Co Présidé par Son Excellence Monsieur Jules Doret Ndongu, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en Exercice de la COMIFAC et avec comme Hôte : Son Excellence Prof. Lee White, représenté par Son Excellence Michel Stéphane Bonda, Ministre Délégué du Ministère des Eaux, de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres, Gabon. Elle a été rehaussée par la participation effective des politiques, ministres des forêts/environnement des pays d'Afrique centrale et des Haut Représentants de la CEEAC, de la COMIFAC, de l'OCFSA et de GVTC.

Y ont également pris part activement environ 150 participants, représentant les sept collèges qui constituent le PFBC et une quarantaine de participants à savoir :

- Collège régional du PFBC : CEEAC, COMIFAC et des Ministres accompagnés, des Coordinateurs nationaux COMIFAC des pays membres de la COMIFAC ;
- Collège de la société civile du PFBC : CEFDHAC-CPR et ROSCEVAC accompagné du Représentant du REPAR ;
- Collège des ONG internationales du PFBC : AWF, WCS accompagnés de
- Collège du secteur privé du PFBC : ATIBT et Volcanoes Safaris
- Collège des bailleurs de fonds du PFBC : US - UK
- Collège scientifique et académique du PFBC : Uni Laval - RIFFEAC
- Collège des multilatéraux du PFBC : UNESCO et GVTC

A la suite de l'introduction par le Co Facilitateur du PFBC et de la minute de silence tenue à la mémoire de l'ancien Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Raymond Domba Ngoye, décédé récemment, le projet d'ordre du jour a été adopté par le Conseil Directeur. Le Facilitateur du PFBC, Honorable Dr Ruck et le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Hervé Maidou, ont

prononcé tour à tour une allocution liminaire soulignant l'importance de cette 10^e réunion du Conseil Directeur du PFBC dans le cadre de la 19^{ème} réunion des parties à Libreville.

L'Honorable Dr Ruck a fait devant le Conseil Directeur un résumé du rapport de la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du PFBC et fait l'exposé des perspectives qu'il entrevoit désormais pour le PFBC. En ce sens, il souligne l'importance d'intégrer pleinement les aires protégées dans la gestion des paysages forestiers d'Afrique centrale en synergie avec les autres activités économiques et sociales. La prochaine feuille de route devrait insister sur le renforcement de la coordination des multiples acteurs intervenant dans le secteur forestier du bassin du Congo et en faire une priorité, tout comme le renforcement des efforts pour mieux réguler le sous-secteur de la transhumance dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Ndjamen. Une deuxième réunion, Ndjamen 2 devrait d'ailleurs s'organiser prochainement. Le 3^{ème} point clé de la feuille de route est le renforcement du dialogue avec la Chine, soulignant que la majorité des bois tropicaux d'Afrique centrale sont écoulés sur les marchés asiatiques. Il a annoncé que le collège des donateurs sera Co-dirigé par le Royaume Uni, et confirme en particulier que les donateurs vont accroître leur implication dans les nouveaux mécanismes de financement à la suite des engagements annoncés à Glasgow. Pour conclure, le Facilitateur a félicité la France pour avoir accepté de prendre la charge de la prochaine Facilitation du PFBC.

Au nom de M. Philippe Lacoste, Directeur du Développement Durable du ministère des Affaires Étrangères de France, sa représentante Mme de Boisfleury a souligné l'intérêt de la France pour reprendre la dynamique de facilitation du partenariat pour les forêts du bassin du Congo. Les grands chantiers engagés par la facilitation allemande seront poursuivis par la facilitation française.

La parole est donnée aux différents présidents des collèges du PFBC pour leurs déclarations respectives et leurs recommandations :

- i) Le ROSEFAC et la CEFDHAC, au nom du **Collège de la société civile**, sollicitent une plus grande implication de la société civile dans toutes les actions engagées dans la perspective d'amélioration de la gestion forestière tant au niveau des instances nationales, que des actions locales et dans les conférences internationales à venir.
- ii) AWF, au nom du **collège des ONG internationales**, après avoir remercié les efforts du facilitateur, souligne l'importance de rappeler systématiquement les propositions de la précédente réunion du Conseil et de faire le point sur ce qui en a été fait. Il souligne l'importance, lors des rencontres des parties, des concertations entre les différents collèges et de disposer d'un espace pour échanger entre les différents streams afin de pouvoir croiser et confronter les points de vue. Il confirme l'engagement d'AWF à poursuivre avec le PFBC et annonce que la conduite du collège sera désormais assurée par le WWF avec le WCS.
- iii) L'ATIBT, au nom du **collège du secteur privé**, représentant les acteurs des secteurs forestier, agroindustriel, minier, des PME/PMI et de l'artisanat, souligne l'importance de se concentrer sur des approches concrètes. Pour la prochaine réunion, il est proposé a) de travailler sur une approche paysage avec tous leurs acteurs clés, et b) de travailler sur la question du carbone comme un sujet essentiel pour le futur. Le secteur privé suggère, qu'au-delà des secteurs forestier et conservation, que l'on puisse ouvrir plus largement la concertation au sein du PFBC aux acteurs des secteurs extractifs et de l'agriculture.
- iv) Le Professeur Khasa de l'université de Laval, au nom du **Collège des Chercheurs et Institutions de formation**, fait un résumé des activités et du développement des

réseaux impliqués dans la formation forestière et environnementale en Afrique centrale depuis une trentaine d'années. Il souligne l'importance de mobiliser des ressources financières conséquentes, notamment pour la formation de nouveaux doctorants, mais aussi pour développer de nouvelles offres de formation et de recherche appliquée.

- v) Le représentant des USA, pour le **collège des Partenaires Financiers**, rappelle que les rencontres entre donateurs se sont accélérées en 2022, suite à la Déclaration de Glasgow. Le Royaume Uni est désormais coleader de ce collège. L'enjeu est de travailler sur les différentes approches possibles pour la mise à disposition des ressources financières annoncées à Glasgow et de préparer les annonces qui devront être faites lors de la prochaine COP 27 en Égypte.

Pour conclure, le facilitateur remercie tous les membres du Conseil pour leur engagement. Les réunions des parties sont des exercices complexes, avec une multitude d'évènements concentrés et souvent simultanés sur une seule semaine. On ne peut pas participer à tout, mais tout le monde peut participer et contribuer au mieux aux échanges sur les questions qui lui sont les plus importantes.

Le Président en exercice de la COMIFAC remercie le Dr Ruck pour tous les efforts qu'il a pu faire dans le cadre de la facilitation allemande et lui remet en mains propres un souvenir du Cameroun.

Le message clé du Président de la COMIFAC, suite au huis clos des Ministres de ce jour, est l'annonce que ceux-ci se sont engagés à honorer leurs engagements pour le financement de la COMIFAC et même à relever le niveau de leurs contributions. Il est en effet important que les États d'Afrique Centrale puissent renforcer leur engagement en faveur d'une meilleure gouvernance des forêts du bassin du Congo, ceci afin de permettre de consolider l'engagement des partenaires de l'Afrique centrale à financer la conservation des forêts et le développement de l'Afrique centrale.

Le Commissaire Tabuna de la CEEAC rappelle également qu'au-delà de la conservation des forêts, ce sont toutes les questions de développement qui doivent rester au centre des préoccupations des acteurs tant nationaux qu'internationaux en Afrique centrale.

Le Ministre Délégué du MINEF Gabon, pour le pays hôte de la RdP19, conclue qu'après 20 ans de partenariat au sein du Bassin du Congo, il est désormais temps de réellement de passer aux actes. Il est également temps de prendre en considération et à sa juste valeur cette forêt d'Afrique centrale qui est un don pour la planète. Dans le même temps, les pays de la COMIFAC/CEEAC font face à d'énormes besoins de développement qui appellent à avoir une approche holistique au niveau des paysages. Avec la Facilitation Française qui fera bientôt suite à la Facilitation allemande, les pays de la COMIFAC ont confiance dans la possibilité d'aller de l'avant et de franchir ensemble de nouvelles étapes. Le Ministre Délégué conclue en remerciant la Facilitation allemande et tous les acteurs de gestion forestière en Afrique centrale.

Bien vouloir télécharger :

Les allocutions d'ouvertures

Les Déclarations des Co leaders des Collèges du PFBC